

## MOT DE L'ÉDITEUR

### AU SECOURS !

À compter du 3 juillet 1996, j'assumerai de nouvelles fonctions qui me contraindront malheureusement à abandonner toutes les activités sociales ou communautaires auxquelles je

suis actuellement associé. Le Code de déontologie de la magistrature exige en effet de ses membres la plus stricte neutralité en toutes circonstances et à cette fin, leur interdit de participer à toute activité ou à l'administration d'organismes ou de corporations susceptibles de prendre position sur des questions d'intérêt public.

exacte dont tous peuvent bénéficier également en cette période névralgique du développement de l'île. À long terme, il peut contribuer utilement à la vie communautaire de l'île en rassemblant les gens de l'île autour de grands objectifs communs. Je souhaite donc vivement que quelqu'un prenne la relève.

## CONTENU

MOT DE L'ÉDITEUR .....	1
NOUVELLES DE LA MÉDIATION .....	2
NOUVELLES DE LA CPICIV ....	2
NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ .....	3
NOUVELLES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME .....	5
NOUVELLES DES MAISONS DU PHARE .....	6
NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ INTER-RIVES .....	6
NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE .....	7
LE SENTIER DE LA BOUETTE ...	7

Je dois donc, bien qu'à regret, quitter la CPICIV, le Comité du plan directeur et le Comité consultatif d'urbanisme et me retirer de la surveillance de l'entente intervenue entre la Société Inter-Rives et le transporteur Jacques Fraser quant à l'opération du service de transport maritime entre l'île et le continent. Et je dois également cesser de publier le bulletin.

*L'insulaire* est donc orphelin !

Le journal m'apparaît un instrument de communication important qui permet de rejoindre en toute saison tous ceux et celles qui sont attachés à l'île. Il permet de diffuser une information rigoureusement

Aussi, si, parmi les lecteurs, se trouve un volontaire, je le supplie de ne pas hésiter à communiquer avec moi. Je l'assure à l'avance de mon entière collaboration pour la période de transition et le remercie à l'avance de prendre le flambeau.

Tout en me croisant les doigts, je remercie aussi tous ceux et celles qui ont collaboré aux trois premiers numéros en acceptant de transmettre des textes ou des informations.

Puisse cette collaboration entre la CPICIV, la Municipalité, la Fabrique, la Société Inter-Rives et les autres intervenants de l'île se poursuivre encore de nombreuses années, pour que

l'île demeure belle et accueillante et que les gens de l'île y vivent heureux !

Jean-François Gosselin  
Éditeur

Tél. à l'île: 898-3415  
Tél. à Gatineau: (819) 246-3433

## NOUVELLES DE LA MÉDIATION

Le 13 mai 1996, la Société Inter-Rives de l'Île Verte inc. et le transporteur Jacques Fraser signaient, en présence du médiateur Jean-François Gosselin, une entente par laquelle ils harmonisaient leurs relations pour la saison de navigation 1996.

Aux termes de cette entente, les parties convenaient d'opérer des billetteries communes sur les quais du sud et de l'île pendant la période s'étendant du 15 juin au 15 septembre 1996. En application de l'entente, les parties ont procédé ensemble à la sélection des préposés aux billetteries. En outre, les parties se sont engagées à ne procéder à aucune sollicitation distincte sur les quais du village et de l'île, les préposés des billetteries communes s'engageant à dispenser de façon impartiale

toute l'information disponible sur les services offerts aux visiteurs par chacun des transporteurs.

L'entente prévoit enfin que chaque transporteur continuera à opérer distinctement son service de publicité hors quai et son service de réservation. Toute personne désirant faire une réservation est donc priée de communiquer avec le transporteur de son choix, qui verra lui-même à faire suivre la réservation aux préposés des billetteries communes.

## NOUVELLES DE LA CPICIV

### *LE COMITÉ DU PLAN DIRECTEUR DE L'ÎLE DÉMARRE...*

Ainsi que le rapportait la dernière livraison de *L'Insulaire*, le plan directeur, initiative de la CPICIV, a véritablement pris son envol.

En effet, l'équipe de projet a déjà tenu trois réunions à Québec, soit les 15 et 30 avril et le 13 mai dernier. Ces réunions avaient pour but de rassembler les différentes informations que nous possédions et d'élaborer des objectifs et une méthode de travail devant être présentés à

une assemblée des membres du Comité du plan directeur, qui a eu lieu à l'île samedi, le 15 juin.

Rappelons que le groupe de travail est composé de Gilles Shooner et Charles Méthé qui agissent à titre de co-présidents et de J.-Paul Deschênes, secrétaire.

Le Comité du plan directeur de l'île est formé de représentants des différentes organisations de l'île et a pour mandat d'élaborer et de promouvoir un plan directeur pouvant assurer le développement ordonné de l'île.

Le Comité est composé des membres suivants :

<u>Nom</u>	<u>Représentation</u>
Léopold Fraser	Municipalité
Louis Lorrain	Fabrique
Gérard Michaud	SCOBIV
Jean-Marc Talbot	Société Inter-Rives
J.-Paul Deschênes	CPICIV et secrétariat

À ces représentants s'ajoutent les membres de l'équipe de projet mentionnés plus haut.

Le Comité aura à décider de certaines initiatives auxquelles il est probable que tous les résidents et propriétaires de l'île seront appelés à collaborer.

D'avance nous vous remercions de votre participation. Le prochain numéro de *L'Insulaire* vous informera des décisions et recommandations émanant de l'assemblée de juin.

J.-Paul Deschênes  
Secrétaire du Comité  
du plan directeur

## LA DÉCHETTERIE

Rappelons que la déchetterie est ouverte tous les jours de la semaine, depuis le 20 mai et jusqu'au 3 septembre, de 8h00 à 17h00.

### *Passons à l'action et faisons le tri*

Plus on utilise la déchetterie pour les objets récupérables tels que aluminium, carton, métal, papier, plastique, verre, moins on a à transporter et à éliminer de déchets. On diminue d'autant les dépenses de transport et on participe à la prolongation de vie du site d'enfouissement.

C'est par les petits efforts de chacun que l'on garde l'île propre. Et par le fait même, nous démontrons que les propriétaires de l'île s'occupent de la gestion de leurs déchets.

Sensibilisons aussi nos visiteurs !

Profil de la poubelle nationale :

Papier et cartonnage	42,1 %
Nourriture et végétation	23,4 %
Verre	9,4 %
Plastique	6,5 %
Autres	9,4 %

### *Horaire de la déchetterie pour l'année 1996*

La déchetterie sera donc ouverte tous les jours de la semaine, du 20 mai au 3 septembre, de 8h00 à 17h00.

À compter du 3 septembre et jusqu'au 4 novembre, la déchetterie sera en opération le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h00 à 16h00, à l'exception de la semaine du 14 octobre (Action de grâce) où les heures d'ouverture seront de 8h00 à 17h00 et cela pour les 12, 13 et 14 octobre.

Nous vous suggérons de conserver le présent horaire pour fins de référence tout au long de l'été 1996.

Souhaits d'un heureux été à l'île, que vous voudrez sûrement nous aider à garder toute belle et accueillante.

Le comité de la déchetterie de la CPICIV.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CPICIV

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la CPICIV aura lieu dimanche, le 28 juillet 1996, à 14h00 au sous-sol de l'église.

Vous aurez alors l'occasion de commenter les réalisations de l'année écoulée, de contribuer à l'orientation des activités de la CPICIV pour la prochaine année et élire un nouveau conseil d'administration.

Bienvenue à tous les membres!

## NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ

### VOIRIE

Lors de sa séance régulière du 7 juin 1996, le Conseil municipal, considérant que la voirie est le dossier majeur de la Municipalité, a accepté par voie de résolution la formation d'un Comité de la voirie. Les échevins siégeant sur ce comité sont Mme Raymonde Lajoie, M. Francis Michaud et M. Régis Dionne.

Léopold Fraser, maire

*Le point sur les finances municipales à la fin de l'exercice 1995*

Fonds d'administration - Recettes et dépenses  
Exercice terminé le 31 décembre 1995

	1995		1994
	Réalisations	Budget Officiel	Réalisations
<b>RECETTES</b>			
Taxes	35 283	34 817	34 821
Paiements tenant lieu de taxes	2 043	1 546	2 197
Autres recettes de sources locales	3 322	1 900	2 829
Transferts	<u>46 109</u>	<u>48 013</u>	<u>48 146</u>
<b>Total</b>	<u>86 757</u>	<u>86 276</u>	<u>87 993</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration générale	30 842	32 698	27 277
Sécurité publique	3 097	4 824	3 117
Transport	26 481	32 300	26 422
Hygiène du milieu	5 044	5 000	3 531
Santé et bien-être			
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 065	1 644	2 202
Loisirs et culture	503	510	
Électricité			
Frais de financement	<u>1 116</u>	<u>1 100</u>	<u>1 387</u>
<b>Total</b>	<u>68 148</u>	<u>78 076</u>	<u>63 936</u>
Résultat avant affectations	<u>18 609</u>	<u>8 200</u>	<u>24 057</u>
<b>AFFECTATIONS NETTES</b>			
Fonds des dépenses en immobilisations	(1 381)		(28 961)
Autres fonds			
Surplus (déficit)		(8 200)	(2 500)
Réserves			
<b>Total</b>	<u>(1 381)</u>	<u>(8 200)</u>	<u>(31 461)</u>
Résultat net : surplus (déficit)	<u>17 228</u>		<u>(7 404)</u>

**GARE AUX CHIENS !**

L'été est arrivé et de nombreux cyclistes et piétons emprunteront le chemin de l'île. Pour que leur visite soit agréable, nous demandons aux propriétaires de chiens de les garder attachés ou de les tenir en laisse.

Vous remerciant de votre compréhension.

Hélène Dionne  
Conseillère  
Municipalité de Notre-Dame-  
des-Sept-Douleurs

**GARE AU FEU !**

Nous vous rappelons par ailleurs que sous l'autorité du Code municipal, le Conseil municipal a décrété une interdiction de feux à ciel ouvert pour toute la saison.

Compte tenu des risques d'incendie de forêt et du peu de ressources dont dispose l'île pour les combattre, il est impératif que chaque résident de l'île respecte cette décision.

Merci à l'avance à tous ceux qui interviendront auprès des visiteurs pour les inciter à en faire autant.

## NOUVELLES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Par les temps qui courent, le "dézonage agricole" fait partie des préoccupations des gens de l'île. Que l'on soit pour ou contre, les impacts d'un "dézonage" doivent en inquiéter plus d'un. Advenant l'exclusion de l'Île Verte de la zone agricole protégée provincialement, les règlements, présentement en vigueur, ne permettraient pas à la Municipalité d'avoir un contrôle efficace sur le développement de son territoire. Sans règlements adéquats, le développement du territoire se ferait d'une façon anarchique et les conséquences pourraient être désastreuses pour l'île.

Les membres du CCU sont présentement en train de réaliser une étude sur les impacts d'un "dézonage agricole" en plus d'explorer les différentes possibilités de règlements que la Municipalité pourrait adopter pour l'aider à favoriser un développement harmonieux et sain de son territoire. Deux options sont présentement à l'étude, soit

un règlement qui découle de la *Loi sur les biens culturels* et un autre règlement d'intégration qui s'appuie sur la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Mme Monique Bourget, architecte et chargée de projet au ministère de la Culture et des communications, a rencontré le 8 juin dernier les membres du CCU pour discuter de l'application de la *Loi sur les biens culturels*. Selon les renseignements fournis par Mme Bourget, la Municipalité pourrait, par règlement, constituer un site du patrimoine sur tout ou sur une partie de son territoire si elle juge que le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique et historique. Ce règlement s'appliquerait d'une façon incitative et deviendrait un outil complémentaire aux règlements d'urbanisme de la Municipalité.

Le but du règlement est de favoriser une architecture d'intégration pour les nouveaux bâtiments et pour les bâtiments existants à rénover, mais sans pour autant augmenter les coûts de construction. Les exigences d'intégration tels que les styles, la volumétrie,

l'orientation, les couleurs et les matériaux devraient être définis selon les priorités et en collaboration avec les gens de l'île. Une fois le règlement adopté, les interventions auprès des citoyens se réaliseraient sous forme de discussions et de négociation. Le citoyen serait invité à utiliser des méthodes qui contribuent à la préservation de l'intégrité et de la qualité du patrimoine architectural. La Municipalité pourrait même étudier la possibilité d'offrir aux citoyens une aide technique.

De l'avis de Mme Bourget, le patrimoine architectural et les paysages de l'Île Verte valent la peine d'être préservés. Elle a été agréablement surprise par la qualité de conservation et la cohérence des ensembles de bâtiments. On se doit de fournir les efforts nécessaires afin de prolonger la valeur patrimoniale de l'île.

La réussite d'un programme d'intégration aurait un impact positif sur le tourisme. L'île pourrait offrir un dépaysement total aux visiteurs et celle-ci resterait un lieu de villégiature recherché. L'Île Verte possède toutes les caractéristiques d'un territoire exceptionnel. La préservation

de son intégrité ne peut qu'être bénéfique pour toute la collectivité.

Louise Newbury  
Secrétaire du Comité

### *RAPPEL IMPORTANT*

Les membres du Comité consultatif d'urbanisme invitent toutes les personnes qui désirent entreprendre des travaux de construction de bâtiment ou des travaux de rénovation ou de modification à des bâtiments existants à soumettre leur projet au secrétaire-trésorier de la Municipalité dès qu'il est arrêté, de façon à ce que le Comité consultatif d'urbanisme puisse conseiller le Conseil municipal rapidement.

Dans un esprit de civisme et par respect pour l'île et pour ses habitants, il est impératif que les nouvelles constructions et les travaux de rénovation s'intègrent bien dans le profil actuel de l'île.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration, qui est indispensable pour conserver l'île belle et verte.

## **NOUVELLES DES MAISONS DU PHARE**

Les maisons du Phare ont accueilli leurs premiers clients le 21 juin selon la formule coucher - déjeuner. Mme Ellen Lindsay et M. Gérald Dionne Jr. sont les hôtes. Il est prévu qu'une troisième personne vienne les seconder au besoin. La saison se terminera la fin de semaine du travail.

Depuis le 27 mai, les travaux d'aménagement vont bon train grâce au travail et à la collaboration des gens de l'île. Il reste beaucoup à faire. Donc, si vous prévoyez avoir quelques moments de libre, vous êtes invités à venir les occuper aux maisons du Phare.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à la corvée et/ou ont donné à la cueillette des 8 et 9 juin. Pour ceux et celles qui étaient absents ... il n'est jamais trop tard.

À l'assemblée générale du 19 mai, il a été suggéré de mettre sur pied un système de navette quai-commerces-Phare. Nous y réfléchissons

mais ce n'est pas évident ! Alors, si vous avez des idées sur la manière de faire, faites-le-nous savoir. C'est en mettant nos idées en commun que la meilleure solution émergera.

Nicole Picard  
Présidente de la Corporation  
des maisons du Phare

## **NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ INTER-RIVES**

Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle de la Société Inter-Rives de Île-Verte inc. aura lieu dimanche, le 21 juillet 1996, à 13h00, au sous-sol de l'église.

Vos administrateurs auront alors l'occasion de faire le point sur l'état de la situation.

Cordiale invitation à tous!

## NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

### *HORAIRE D'ÉTÉ*

Cet été, l'horaire de la bibliothèque a été substantiellement modifié. Les coordonnées sont les suivantes :

Juin : Tous les mercredis  
de 19h00 à 21h00

Juillet : Fermée

Août : Fermée  
jusqu'au 20 août  
Ouvverte  
à partir du 21 août  
tous les mercredis  
de 19h00 à 21h00

On vous rappelle que nous sommes toujours heureuses de recevoir des livres ou cassettes susceptibles d'intéresser les abonnés.

Pour toute information concernant la bibliothèque, n'hésitez pas à contacter Lucille Vien et Jacynthe Dionne.

## LE SENTIER DE LA BOUETTE

Cette année, l'activité "Le Sentier de la Bouette" aura lieu le 3 août 1996, à 10h00. Toute personne intéressée désireuse de s'impliquer bénévolement afin de donner un coup de main pour la préparation (commanditaires, achat et transport de nourriture, contact des médias, idée nouvelle, etc.), le déroulement (guide durant la traversée, services de nourriture, etc.) et le suivi (conception et impression d'attestation de participation) de cette activité bien particulière est priée de contacter le (418) 898-2231.

Gérald Dionne Jr.  
Responsable de l'activité